



**sib** services industriels  
de Bagnes

# Commune de Bagnes

## Budget de l'exercice 2012

*Après amendements des Conseils communal et général*

## Budget 2012 / amendements

### Séance du Conseil communal du 5 décembre 2011

Fonctionnement					
Compte	Libellé	Amort.	Revenus	Charges	Remarque
147.363	Subvention accordées			-130'000	passé en crédit complémentaire 2011
309.365	Subventions sociétés mixtes			-200'000	diminution subvention VPA
341.331	Patrimoine administratif	-540'000			réduction des amortissements
580.331	Patrimoine administratif	-300'000			réduction des amortissements
700.331	Patrimoine administratif	-160'000			réduction des amortissements
860.435	Vente d'énergie		1'000'000		changement comptable production FMM
900.400	Impôts personnes physiques		500'000		augmentation des recettes fiscales
901.402	Impôts fonciers		100'000		nouvelles taxations
931.403	Impôts sur gains immobiliers		500'000		augmentation des recettes
020.30#	Charges de personnel			-60'000	sursis à la création de nouveaux postes
113.30#	Charges de personnel			-50'000	sursis à la création de nouveaux postes
113.318.7	Honoraires et prestations de service			-20'000	diminution de charges
302.30#	Charges de personnel			-93'000	sursis à la création de nouveaux postes
340.30#	Charges de personnel			-23'000	sursis à la création de nouveaux postes
342.30#	Charges de personnel			-55'000	sursis à la création de nouveaux postes
		-1'000'000	2'100'000	-631'000	

Investissements					
Compte	Libellé	Recettes	Dépenses	Remarque	
020.525	Télécabine Mayens-de-Bruson		-1'000'000	en fonction de l'échéancier TVSA	
700.501.1	Eau potable Verbier		-1'250'000	diminution retenue collinaire	
700.501.3	Eau potable RTB		-350'000	diminution retenue collinaire	
		0	-2'600'000		

### Séance du Conseil général du 12 décembre 2011

Investissements					
Compte	Libellé	Recettes	Dépenses	Remarque	
720.501.2	Pose de Moloks		-267'000	refus installation Quadromat	
330.506.5	Livre de photographies géologiques		-90'000	refus édition	
099.503.309	Foulon de Fontenelle		-60'000	refus réfection	
		0	-417'000		

## Budget 2012

### Résultat après amendements

	Budget 2012	Amendements	Résultat
1	105'271'890	2'100'000	107'371'890.00
2	88'093'670	-631'000	87'462'670.00
3	20'879'100	-1'000'000	19'879'100.00
4 = 1-(2+3)	-3'700'880		30'120.00
5 = 1-2	17'178'220		19'909'220
6	68'695'500	-3'017'000	65'678'500.00
7 = 5-6	-51'517'280		-45'769'280.00

Monsieur le Président du Conseil général,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le budget de l'exercice 2012 de la Commune de Bagnes présente un visage bien différent des deux précédents soumis durant cette période législative puisqu'il voit simultanément sa marge d'autofinancement fortement diminuer (-44,1% par rapport au budget 2011) et le programme d'investissements le plus ambitieux jamais approuvé par le Conseil communal (+81,8%).

Le tableau récapitulatif ci-dessous parle de lui-même :

	Budget 2012	Budget 2011	Variation %	Comptes 2010	Variation %
1	Revenus	105'271'890	117'185'200	121'932'975	-13.7%
2	Charges (sans amortissements)	88'093'670	86'408'850	82'969'225	6.2%
3	Amortissements	20'879'100	15'879'100	17'413'810	19.9%
4 = 1-(2+3)	Excédent (+) / Insuffisance de recettes (-)	-3'700'880	14'897'250	21'549'940	
5 = 1-2	Marge d'autofinancement	17'178'220	30'776'350	38'963'750	-55.9%
6	Investissements nets	68'695'500	40'199'000	38'577'725	78.1%
7 = 5-6	Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	-51'517'280	-9'422'650	386'025	



WWF Valais  
association WWF Suisse  
rue de Coville 2  
case postale 1485  
1951 Sion  
Tél 027 222 08 07  
Télécopie 027 222 00 33  
E-mail wwf-val@swissnet.ch  
CCP 18-11401-9

GED, le 31 AOUT 2011  
REÇU 31 AOUT 2011

Office fédéral des transports (OFT)  
section autorisations I  
3003 Berne

*Copie*

Sion, le 30 août 2011

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs,

Après tant pour le WWF Suisse, fondation de siège social à Zurich, que pour sa section cantonale l'association WWF Valais, de siège social à Sion, j'ai l'honneur de vous annoncer notre décision de retirer notre opposition du 27 août 2007 à la demande d'octroi de concession et d'approbation du projet de construction pour une télécabine à place Le Châble - Bruson de Bruson, sur le territoire de la commune de Begnes, aux coordonnées 5820650/103020 (section avel), 581376/101189 (station intermédiaire), et 581242/100998 (station amont), et à la demande d'autorisation de défrichement et d'exploitation préjudiciable à la forêt que la construction de la télécabine entraînerait, selon la mise à l'enquête publique annoncée par le Bulletin officiel du canton du Valais du 22 juin 2007, page 1313.

Cette décision fait suite à la fin des procédures liées au plan de quartier des Mayens de Bruson et aux discussions menées avec la commune de Begnes et Téléverbier SA.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

WWF Valais  
Marie-Thérèse Sangre  
Secrétaire régionale

Copie : Administration communale de Begnes  
Téléverbier SA

Avant de commenter en détail l'évolution des différents postes du budget, je me permets d'insister sur un événement attendu par la population bagnarde depuis des dizaines d'années et qui marque profondément notre budget 2012 : la construction de la télécabine Le Châble – Les Mayens de Bruson. Je ne résiste pas à insérer dans ce texte le courrier du WWF retirant son opposition à la télécabine, suite aux négociations menées durant cet été, cette écriture ayant subitement orienté le budget 2012 de la Municipalité et des SIB :

## Fonctionnement

### Remarques générales

Par rapport au budget 2011 et les crédits complémentaires alloués durant l'année, le budget 2012 présente un résultat global inférieur de Fr 18,60 mios. L'analyse des augmentations des charges brutes de fonctionnement et des baisses de recettes fait ressortir les éléments principaux suivants expliquant cette évolution :

<b>Charges de fonctionnement supplémentaires</b>	<b>en mios de Fr.</b>
Augmentation des amortissements	5,00
Réduction des produits de l'énergie (860)	2,70
Réduction des recettes de contribution (900), y compris gains immobiliers (931)	3,60
Augmentation des dépenses de péréquation (920)	5,20
Frais de personnel (augmentation des salaires et des effectifs, hors effet des enseignants, clergé, feu et PC)	1,55
Subventions accordées (principalement manifestations et arts et culture)	0,90
Redevances hydrauliques (020.411)	0,70
<b>Total de ces postes</b>	<b>19,65</b>

Le budget 2012 présente ainsi pour la première fois un excédent de charges de Fr 3,70 mios. Voici quelques compléments d'explication quant à ce résultat prévisible :

1. La nouvelle péréquation financière (920.341), adoptée par le Grand-Conseil valaisan en septembre 2011 dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes (RPTII), présente un montant de dépenses de Fr 7,70 mios (2011 : Fr 1,38 mios). Elle comprend également une nouvelle recette pour Fr 1,11 mios (920.444) issue du nouveau fonds de compensation des charges. A cela s'ajoute également une réduction de charges liées au volet « nouvelle répartition des tâches canton/commune » dont les effets sont multiples et détaillés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Globalement par rapport au budget 2011, l'effet net de la RPTII est de Fr 4,73 mios. Notons que la simulation effectuée par le Département des finances, des institutions et de la santé faisait état d'une incidence globale pour la Commune de Bagnes nettement inférieure (env. Fr. 3 mios). La différence n'est à ce jour pas encore expliquée par le Canton.

<u>Effet de la RPT II</u>			
	Comptes 2010	Budget 2011	Budget 2012
	Fr	Fr	Fr
<b>1- Péroration financière</b>			
Péroration financière (920.341)	1'383'717	1'384'000	7'700'756
<b>2- Compensation des charges</b>			
Fonds de compensation des charges (920.444)	0	0	-1'112'997
<b>3- Enseignement et formation</b>			
<i>Ecoles primaires</i>			
Personnel payé par l'Etat (210.302.10)	3'198'819	3'191'000	
AVS (210.303.10)	294'761	302'300	
LPP (210.304.10)	290'195	301'700	
Directions (210.461.3)	-17'378	-18'000	-18'000
Subventions reçues (210.461.10)	-923'368	-983'300	
Contributions à payer (210.361)	0		1'764'600
C.O.	2'843'029	2'793'700	1'746'600
Personnel payé par l'Etat (211.302.10)	1'950'230	2'010'300	
AVS (211.303.10)	182'930	187'700	
LPP (211.304.10)	182'269	191'000	
Remboursement traitements (211.436.10)	-8'812	-38'900	
Subventions reçues (211.461.10)	-1'484'700	-1'485'600	
Repas des élèves (211.461.2)	-36'697	-40'000	0
Contributions à payer (211.361)	0		702'000
Autres tâches et écoles spécialisées	825'220	814'500	702'000
Transports scolaires primaires (219.491.1)	-183'806	-185'000	0
Transports scolaires CO (219.491.2)	-64'610	-70'000	0
Contributions pour élèves en institutions (220.361)			9'700
Frais de transports des élèves hand. (220.361)	97'000	97'000	35'730
Frais de transports des apprentis (239.461)	-248'416	-255'000	145'430
<b>4- Routes</b>			
participation à l'entretien (620.318.7)	545'000	550'000	683'000
part de la commune aux routes (620.318.7)	1'033'000	850'000	817'000
	1'578'000	1'400'000	1'500'000
<b>5- Social</b>			
Institutions handicapés / Sociales (550.351)	910'443	1'045'000	1'100'000
P. cplfaires AVS, alloc (501.361)	547'753	700'000	725'000
Fonds cantonal de l'emploi (581.361)	152'758	160'000	165'000
Aide sociale (589.366)	416'527	404'000	410'000
Recouvrement des pensions alimentaires (589.366)	0	48'000	50'000
	2'027'481	2'357'000	2'450'000
<b>6- Santé</b>			
Soins dentaires (460.366)	56'205	60'000	150'000
<b>7- Divers</b>			
Cadastrés (100.461)	-5'201	-5'000	0
Bibliothèques (300.461)	-8'286	-9'000	-9'000
<b>total</b>	<b>3'451'749</b>	<b>3'540'200</b>	<b>13'272'788</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	
<b>Total de l'incidence RPT II</b>	<b>A - B =</b>	<b>-4'732'589</b>	

2. Le service de l'énergie (860) ne présente un excédent de revenu que de Fr 3,05 mios (budget 2011 : excédent de Fr 5,76 mios ; comptes 2010, excédent de Fr 4,15 mios). Ce résultat résulte de la baisse des recettes liées à la vente de l'énergie à disposition de la Commune de Bagnes. Ce résultat est simplement dû à la baisse générale des prix observée sur le marché de l'électricité.
3. Les amortissements tels que présentés se montent à Fr 20,88 mios, soit une augmentation de Fr 5,00 mios par rapport au budget 2011. Le montant porté au budget 2012 tend à correspondre aux exigences légales cantonales en la matière, déconnectées de la réalité économique, prévoyant un taux d'amortissement de 10% sur la valeur résiduelle, taux est également illogiquement exigé aux investissements de l'année en cours.
4. Côté charges du personnel, la masse salariale tient compte d'un coefficient d'augmentation de 2.5%, correspondant à 1% d'expérience, 0.7% de renchérissement et 0.8% pour les augmentations ou gratifications ponctuelles. A cela s'ajoutent les nouveaux postes suivants :
  - o 2.8 EPT prévus à la Police municipale (+ 2.3 agents pour assurer un service minimal 24h/24 en période touristique et sur les week-end et + 0.5 pour un poste supplémentaire de secrétariat) ;
  - o 2 EPT à la culture (un archiviste et un coordinateur technique des manifestations) ;
  - o 3.25 EPT pour la nouvelle crèche de Verbier ;
  - o 1.5 EPT pour le service des constructions ;
  - o 0.2 EPT de coordinateur sportif ;
  - o 0.5 EPT pour un poste équivalent à un chargé de communication ;
  - o 2.25 EPT pour le renforcement significatif des sentiers pédestres ;

Pour le reste, vous retrouvez toutes les explications complémentaires sur les variations importantes de chaque poste dans les remarques systématiques du fascicule comptable. Il convient encore cependant de relever les points suivants au niveau de la présentation :

1. les salaires du clergé et autres animateurs pastoraux (390) sont désormais présentés sous « Subventions accordées paroisse catholique » (390.365) en accord avec les discussions relatives à la nouvelle convention ;



2. les rubriques globales de la Police du feu intercommunale (141) et la Protection civile Bagnes-Vollèges-Sembrancher (161) ne sont plus enregistrées dans budget 2012 suite à la constitution de la nouvelle association intercommunale ; désormais, nous ne retrouvons donc dans le budget puis dans les comptes que la part imputée à la Municipalité de Bagnes ;
3. une rubrique « Service de l'intégration » (103) a été constituée pour suivre au mieux les coûts en lien avec la subvention cantonale allouée pour cette tâche ;
4. enfin, dans le but d'intégrer la nouvelle Crèche de Verbier, les infrastructures liées à la petite enfance sont enregistrées séparément dans les rubriques suivantes :
  - o 541 pour les garderies d'enfants « général » (comme par le passé) ;
  - o 542 pour l'UAPE de Montagnier (comme par le passé) ;
  - o 543 pour la Crèche de Montagnier (anciennement 540)
  - o 544 pour l'UAPE de Verbier (nouveau)
  - o 545 pour la Crèche de Verbier (nouveau)

### Investissements

Les investissements nets de la Municipalité et des SIB proposés au budget 2012 atteignent le chiffre record de Fr. 68,70 mios, dépassant ainsi de Fr. 28,50 mios ceux prévus au budget 2011 et de Fr. 30,12 mios les investissements nets réalisés en 2010. Si cette évolution peut impressionner de prime abord, elle s'inscrit parfaitement dans la logique des objectifs des Conseil communal pour la période législative 2009-2012 présentés à la population en mai 2010 et juin 2011 : la réalisation de nos grands projets tant attendus est enfin retranscrite dans les budgets de la Municipalité et des SIB !

De façon très succincte, voici les objets les plus significatifs :

1. Réalisations importantes dont les travaux étaient déjà en cours en 2011 :

<b>Investissements nets (tranches 2012)</b>	<b>en mios de Fr.</b>
Salle des fêtes de St-Marc	10,60
Agrandissement de la STEP de Profray	4,59
Réservoir d'eau de Lourrier / suite du projet de turbinage	1,08

2. Réalisations principales dont le début des travaux est prévu pour 2012 :

<b>Investissements nets (tranches 2012)</b>	<b>en mios de Fr.</b>
Parkings des Marais-Verts à Verbier	6,00
Centre sportif de Verbier	5,00
Retenue collinaire de la Chaux (SIB)	1,25
Buse de la route, secteur Migros de Verbier	1,00
Enfouissement de la ligne HT Champsec Profray	0,63
Turbinage des torrents de Verbier (SIB)	0,70

3. Postes liés à la construction de la télécabine des Mayens de Bruson (Fr. 8,18 mios)

<b>Investissements nets (tranches 2012)</b>	<b>en mios de Fr.</b>
Participation communale à la télécabine	6,00
Retenue collinaire de Moneyeu (SIB)	0,35
Réseau électrique Mayens de Bruson (MT et ST)	0,76
Nouveau bâtiment logistique des SIB	1,00

Si l'on ajoute à cela la suite des études conduisant à la mise à l'enquête publique de la Salle de Médran (Fr. 2 mios) et celles du turbinage des eaux des torrents de Verbier (Fr. 0,7 mios), les postes importants énumérés représentent Fr. 41 mios sur les Fr. 68,7 projetés.

Pour ce qui est des détails des investissements prévus en 2012, ils vous seront commentés et développés par les responsables des dicastères respectifs, qui se tiennent à votre disposition pour tous renseignements utiles que vous pourriez souhaiter. Des dossiers explicatifs complémentaires vous parviendront également pour faciliter l'analyse des objets principaux.

## Financement

Le budget 2012 de la Commune de Bagnes laisse donc apparaître très logiquement une insuffisance de financement globale de Fr. 51,52 mios. Cette insuffisance sera en grande partie assurée par les disponibilités financières de la Municipalité. Il sera néanmoins nécessaire de recourir à l'emprunt (fonds de tiers) en fin d'année si tous les investissements se réaliseront. L'analyse fine de la planification financière n'étant pas totalement achevée à ce jour, le montant exact du recours à l'emprunt sera communiqué prochainement.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à Fr. 216,55 mios au 31.12.2011 selon le résultat des comptes 2010 et l'évolution prévue aux budgets 2011. Le budget 2012 prévoit donc qu'elle soit diminuée de Fr. 3,7 mios au 31.12.2012. Vous pouvez donc, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, approuver légalement les budgets 2012 présentant un déficit car l'article 27 alinéa 2 de cette même ordonnance est parfaitement respecté (*un excédent de charges ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette*).

Le Conseil communal, qui a approuvé à l'unanimité ce budget 2012 en séance du 25 octobre 2011 vous remercie d'ores et déjà du travail consciencieux que vous allez réaliser pour l'étude de ce fascicule !

Le Président :  
Christophe Dumoulin



Le Châble, le 26 octobre 2011

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	82'969'225.23	86'408'850.00	88'093'670.00
Revenus financiers	+ fr.	121'932'975.24	117'185'200.00	105'271'890.00
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>38'963'750.01</b>	<b>30'776'350.00</b>	<b>17'178'220.00</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	38'963'750.01	30'776'350.00	17'178'220.00
Amortissements ordinaires	- fr.	17'413'810.33	15'879'100.00	20'879'100.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	-	<b>3'700'880.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>21'549'939.68</b>	<b>14'897'250.00</b>	-

## Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	42'758'524.24	52'028'600.00	71'391'000.00
Recettes	- fr.	4'180'799.05	11'829'600.00	2'695'500.00
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>38'577'725.19</b>	<b>40'199'000.00</b>	<b>68'695'500.00</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	38'963'750.01	30'776'350.00	17'178'220.00
Investissements nets	- fr.	38'577'725.19	40'199'000.00	68'695'500.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	-	<b>9'422'650.00</b>	<b>51'517'280.00</b>
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	<b>386'024.82</b>	-	-